



Ollières, le 29 mai 2026

Le maire

Aux

Membres du Conseil Municipal

**CONVOCATION DES MEMBRES DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OLLIERES**

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu :

**Le vendredi 05 juin 2026 à 10H**  
**Dans la SALLE DU CONSEIL**

Dans le cas où vous ne pourriez pas être présent, merci de m'en tenir informé.

Conformément au décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Conseil municipal est convoqué afin de procéder à la désignation des délégués et suppléants du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

**ORDRE DU JOUR :**

- Mise en place du bureau électoral ;
- Désignation des délégués du Conseil municipal ;
- Désignation des suppléants ;
- Établissement du procès-verbal et du tableau des électeurs sénatoriaux.

Conformément aux dispositions du Code électoral, cette réunion se tiendra sans débat, au scrutin secret.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le maire,  
M. Olivier BARTHELEMY.-

